

LETTRE OUVERTE

Aux

**Médias, Presses, Instances Juridiques & Réglementaires,
Réseaux Sociaux et autres chaînes vidéo**

Mesdames et Messieurs,

L'UNEPAT reçoit régulièrement des doléances de télépilotes "Activité Particulière", qui constatent chaque jour des non-respects de la réglementation aérienne, sans que quiconque ne s'en émeuve.

Les vols illégaux, diffusés régulièrement par les médias, aux motifs de scènes exceptionnelles, médiatiques à outrance, telles que les gilets jaunes, le drame de Marseille ou les inondations récentes sont autant de pieds de nez aux professionnels scrupuleux, qui respectent la législation en vigueur, assurant ainsi, par l'esprit même de la loi, la sécurité des personnes et des biens.

Pouvons-nous accepter que les médias achètent des images à des télépilotes non déclarés, qui survolent des personnes, juste pour assurer l'audience de leurs journaux télévisés ou de presses écrites ?

Pouvons-nous accepter que des structures telles que la protection civile laisse à la disposition des médias, des images montrant certes les dégâts d'un effondrement d'un immeuble, mais par la même occasion, que le vol ne se déroule pas en conformité avec la zone d'exclusion des tiers ?

Pouvons-nous accepter que les publicitaires montrent un drone qui survole une jeune femme au bord d'une piscine, en parfaite contradiction avec la réglementation, juste pour pouvoir vendre une voiture ?

Bref, les exemples sont nombreux et nous n'avons aucun moyen d'agir, car les instances qui devraient assurer la sécurité et le respect des règles n'ont pas les moyens de le faire.

Le pouvoir de l'argent roi serait-il devenu plus puissant que nos lois, et entrerait ainsi en contradiction avec notre chère démocratie, si souvent bafouée ?

Qu'attendez-vous ? Un accident grave pour pouvoir encore le médiatiser et rejeter la faute sur les télépilotes, en excluant bien sûr, votre responsabilité ?

Alors, Mesdames et Messieurs qui avez le pouvoir de commander des images médiatiques qui font tant plaisir à vos clients, faites-en sorte de valider la charte de l'UNEPAT qui stipule simplement un engagement à respecter la loi.

L'UNEPAT vous invite sereinement à vous asseoir autour d'une table en notre compagnie, et à discuter des risques que vous générez en diffusant des images réalisées pour autant d'autorisations à voler illégalement, bafouant ainsi les règles de sécurité.

A vous lire pour organiser une table ronde sur ce sujet de plus en plus important, vous en conviendrez.

Thierry Mohr
Président de l'UNEPAT